

## Place du marché, une concertation ? Une vraie ?

### Editorial

Depuis de nombreuses années, nous nous préoccupons de l'amélioration du centre-ville. Nous avons proposé des solutions (Cf Antony Place publique n°9, mars 2009), dont certaines, après avoir été d'abord rejetées comme irréalistes ont été cependant concrétisées ensuite (double entrée du cinéma), parfois défigurées (parcours piétonnier entre le parc Bourdeau et la rue Mounié...). Persuadés que personne ne détenait toute la vérité, nous avons fait aussi cette année-là une enquête auprès de la population pour connaître ses aspirations et, tout récemment encore (Agora n°36, mars 2016), nous appelions à une concertation sur l'aménagement de la place du marché. Nos efforts n'auront pas été vains, la majorité municipale lance enfin cette démarche (du 15 septembre au 15 octobre). Nous n'avons plus qu'à espérer qu'elle soit sincère et ne se résumera pas à une opération de communication destinée à faire avaliser un projet déjà tout ficelé...

Plus de quatre années après la démolition du théâtre Firmin-Gémier la municipalité lance enfin une concertation sur l'aménagement de la place du Marché. Celle-ci sera pourtant limitée à un mois et se tiendra uniquement via internet.

Il est regrettable que la concertation soit réduite à cette seule place, que les Antoniens ne puissent donner un avis plus large sur le centre ville, sur la rue Mounié, artère structurante du centre ville, sur la connexion de la place avec l'espace Henri-Lasson qui mène au cinéma et permet de rejoindre la D920. Le centre ville aurait tellement besoin d'une réflexion globale mais la municipalité n'est malheureusement pas prête à cela. Voilà pourquoi la CCI sera remplacée par un centre d'ophtalmologie alors que la ville aurait pu l'acquérir, que la sente vers le Parc Bourdeau est une réalisation ratée, que des pavillons remarquables tombent les un après les autres et que la déambulation rue Mounié est complexe.

Mais puisqu'une concertation nous est offerte il faut la saisir et donner notre avis !

Cette place peut et doit être une véritable place à vivre ce qu'elle n'a été que très rarement et temporairement par le passé (Solstice, patinoire, manège) car l'ancien théâtre par son architecture et son activité ne donnait que peu de raisons de la traverser ou de s'y arrêter en journée. C'est donc bien ce qu'elle va accueillir comme commerces ou activité publique/privée qui fera son succès tout comme sa capacité à accueillir des activités temporaires ou événementielles (exposition, kiosque à musique, manège, etc)... C'est à cela que nous devons réfléchir.

La municipalité annonce déjà que les contraintes sont nombreuses en raison du parking souterrain. Les premières esquisses (particulièrement laides) laissent penser que le bâtiment de l'ancien syndicat d'initiative (en fond de place vers la rue Gabriel-Péri) serait rasé mais s'il est impossible de construire sur le parking pourquoi ne pas utiliser l'espace de ce bâtiment pour accueillir une activité structurante qui attirent les Antoniens vers cette place ?

La concertation est déjà restreinte à cette seule place, les contraintes techniques sont importantes, il ne faut pas que la concertation soit réduite à peu de chagrin mais qu'elle autorise une réflexion collective, spontanée et inventive pour que notre centre qui est doté d'atouts importants (gare, jardins publics, cinéma, commerces) dispose d'un espace où il fait bon se retrouver et vivre ensemble.

**Fabien FEULLADE**



## Une 12ème classe aux Rabats grâce à la mobilisation de tous

La rentrée scolaire 2016 à Antony a été marquée par la situation à l'école élémentaire des Rabats. En effet, cet établissement qui comportait 11 classes accueille 309 élèves, ce qui en faisait l'école la plus chargée d'Antony (28,1 élèves par classe). Par ailleurs, elle comporte un assez grand nombre d'élèves en situation de difficulté ou d'échec ainsi que 10 élèves en situation de handicap. Les parents d'élèves avaient demandé en juin dernier l'ouverture d'une 12ème classe, ce qui n'a pas alors été accordé par les services académiques. Dans sa séance du 30 juin, saisi par les parents d'élèves, le conseil municipal très frileux pour accorder son soutien, dans sa majorité se réfugiait derrière les données comptables imposées par l'académie alors que notre représentant Citoyens à Antony demandait que la spécificité sociale de cet établissement soit prise en compte ! Le 1er septembre, jour de la rentrée, les parents ont manifesté leur mécontentement. Citoyens à Antony, dont plusieurs membres étaient présents sur place, a adressé une lettre à la Direction académique. D'autres acteurs (élus de l'opposition, municipalité) sont également intervenus. Le 5 septembre le Rectorat a accepté l'ouverture de cette 12ème classe : ce sera une classe à double niveau CP-CM2, cela ramènera le nombre d'élèves moyen à 25,8.



Anne RAMBAUT

### Votre soutien financier à Agora est bienvenu.

Adressez vos dons à  
Citoyens à Antony,  
7 ter rue Pasteur - Antony

## Sur la piste des promesses perdues

Lors de la campagne des élections municipales 2014, Jean-Yves Sénant avait promis de refaire la piste d'athlétisme du lycée Descartes, qui, si elle est aux normes pour un établissement d'enseignement, n'est pas jugée adaptée par certains professeurs d'EPS pour une pratique intensive ou de compétition. Nous nous étions d'ailleurs étonnés à l'époque (Cf. Antony Place publique n° 26, décembre 2013) qu'un maire s'engage sur des travaux dans un établissement relevant de la responsabilité de la Région. Qu'en est-il deux ans après ? Certains parents d'élèves qui ont cru à cette promesse ont posé la question à la proviseure lors de la réunion de rentrée. La réponse a assuré l'hilarité de l'assemblée : "Monsieur le Maire m'a dit qu'on en était au stade de la réfection. Pardon : de la réflexion !". Dans les couloirs de la Mairie, on admet que le cout du chantier n'avait pas été évalué avant la promesse et que la situation financière de la Ville ne permet pas de payer des dépenses non prioritaires. Après tout, les élèves intéressés par l'athlétisme n'auront qu'à se réorienter vers la plongée !



Catherine CRESSOT





## Massy-Valenton : le Préfet boucle le dossier ... et le passage à niveau !

Qui dit que l'Administration se repose en été ? En tout cas, le secrétaire général de la Préfecture des Hauts-de-Seine a signé, par délégation de son Préfet, deux arrêtés qui rendent désormais possibles le projet ferroviaire Massy-Valenton. Le 29 juin, il a ainsi déclaré d'utilité publique au profit de SNCF-Réseau les travaux d'aménagement de la liaison entre Massy et Rungis, malgré les réserves de la Commission d'enquête. Et le 5 août, il a ordonné la fermeture du passage à niveau de Fontaine-Michalon, décision qui pourrait intervenir en pratique dans un délai très court (15 jours après l'affichage par la SNCF de panneaux d'information sur place). Le premier arrêté a d'ores et déjà été attaqué devant le Tribunal administratif par plusieurs associations et par la Mairie qui, sous la plume de W. Nehmé dans *Vivre à Antony*, confirme, après des années de réserve, s'opposer au projet par tous les moyens juridiques. La suite dans notre prochain numéro...

Jean-Marc FEUILLADE



## RER B comme Bidon ?

Depuis décembre 2015, Valérie Pécresse (Les Républicains) est Présidente de la Région Ile-de-France et, à ce titre, Présidente du Syndicat des transports de la région parisienne (STIF). Sur les transports en général, chacun a pu noter qu'après avoir promis le maintien du Pass Navigo unique lors de sa campagne électorale, elle a par la suite envisagé de le supprimer avant, tout récemment, de le maintenir mais en augmentant son tarif ! Pour le cas précis du RER B qui concerne la plupart des Antoniens, nous n'avons pas été épargnés par les annonces un brin irresponsables. Ainsi, dans sa newsletter du 30 mars 2016, il était annoncé 37 rames supplémentaires en 2019 avec cette précision : "rames à deux étages" ! Surprise ! Chacun sait que la ligne B n'est pas actuellement adaptée à la circulation des rames à deux étages et que les travaux d'infrastructure indispensables prendraient une dizaine d'années (en mars 2014, le directeur de la ligne estimait dans un entretien au Parisien que c'était techniquement possible mais pas avant 2025). Ce détail avait-il échappé à Mme Pécresse ? Toujours est-il que la newsletter du 29 juin annonce pour notre RER B une réalité nettement différente : toujours 37 rames mais qui ne seront ni neuves, ni à deux étages, mais de simples rames "rénovées"... Ah, oui, un autre détail : l'engagement (si l'on peut dire) n'est plus 2019 mais "d'ici 2021". Avec Valérie Pécresse, l'horizon des promesses porte bien son nom : c'est une ligne imaginaire qui s'éloigne au fur et à mesure que l'on croit s'en approcher.



Bruno EDOUARD

Retrouvez-nous sur :  
[www.citoyensantony.fr](http://www.citoyensantony.fr)

## Antony-Habitat : Il faut accélérer la réhabilitation du patrimoine

Selon ses dernières publications, Antony-Habitat, l'office public d'HLM de la ville d'Antony, est gestionnaire propriétaire de 4 998 logements sociaux, un peu moins de 20 % de l'ensemble du parc de logements de notre ville. Ce patrimoine est pour l'essentiel relativement ancien. En effet, 3 612 logements sont antérieurs à l'année 1980 soit plus de 35 ans, et 4 383 antérieurs à 1990... Ce patrimoine vieillit et trop peu de logements ont, à ce jour, bénéficié d'une réhabilitation lourde depuis leur construction initiale (source : rapport d'activité et de gestion 2015 d'Antony-Habitat). Les locataires ont donc raison, il faut mettre en œuvre un grand programme de réhabilitation prenant en compte les économies d'énergie, les protections phoniques, le coût des charges locatives, la qualité de vie, les espaces de convivialité... Pour le représentant élu CNL au conseil d'administration, Jean-Marc Feuillade, « Antony-Habitat doit enfin s'engager dans les projets et programmes d'aide au logement social gouvernementaux, régionaux. Elu CNL, je ne cesse pour chaque projet de demander qu'Antony-Habitat dépose les demandes de subventions auxquelles il peut légitimement prétendre... Hélas, c'est le plus souvent en vain sans que la présidence n'apporte le moindre argument pour justifier son inaction ». Ces réhabilitations du patrimoine tant attendues par les locataires contribueraient d'une part à la relance de l'économie, à l'allègement du coût des charges locatives, mais aussi à l'amélioration du cadre de vie des locataires en intégrant les nouvelles normes et applications écologiques, cela participerait à la protection de la planète.



**Gabrielle GUILLAUME**



## Brexit au Conservatoire d'Antony : les notes sont salées !

Depuis le 1er janvier 2016, la Communauté d'agglomération des Hauts-de-Bievre (CAHB) a fusionné avec celle de Sud-de-Seine et avec la Communauté de communes de Châtillon-Montrouge pour former l'établissement territorial "Vallée Sud" au sein de la Métropole du Grand-Paris. Toute la CAHB ? Non : les deux communes de Verrières-le-Buisson et de Wissous, qui sont en Essonne, n'ont pas été admises dans cette nouvelle intercommunalité. Passons rapidement sur les responsabilités des décideurs : si l'Etat a été à la manœuvre pour dessiner la carte de la Métropole, le Maire de Wissous a refusé de demander l'intégration de sa ville dans le nouvel ensemble.

Toujours est-il que nos voisins de ces deux communes sont désormais à Antony des citoyens de second ordre pour bien des activités. Alors que la déchetterie de Verrières reste librement accessible aux Antoniens, inversement les élèves wissoussiens et verriérois du Conservatoire d'Antony qui bénéficiaient jusqu'ici du tarif "CAHB" doivent désormais payer le tarif "extérieur", nettement plus élevé, comme s'ils habitaient Vesoul ! Ou bien ils doivent trouver une autre école de musique ! Comme si l'apprentissage d'un instrument de musique n'était pas intimement lié au projet artistique, à la pédagogie et à la personnalité du professeur... Une demande de maintien du tarif communautaire pour ces quelques élèves en cours de formation au Conservatoire d'Antony a été exprimée le 12 avril 2016 et transmise au Vice-président de Vallée-Sud chargé des affaires culturelles, Philippe Laurent, maire de Sceaux. Las, c'est semble-t-il le Président lui-même, le maire de Clamart, Jean-Didier Berger, qui doit prendre cette décision stratégique. Sans attendre, dès le 25 mai, la Communauté d'agglomération de Paris-Saclay a, elle, accordé le maintien des tarifs des conservatoires de Wissous et de Verrières aux élèves de l'ex-CAHB qui souhaitent y poursuivre leur cursus. L'exécutif du Conseil territorial de Vallée Sud se serait grandi en faisant preuve d'un peu de solidarité avec les habitants de ces deux communes avec lesquelles nous avons partagé un bout de chemin...

**Bruno EDOUARD**